

Réseaux de chaleur Le Mans Métropole

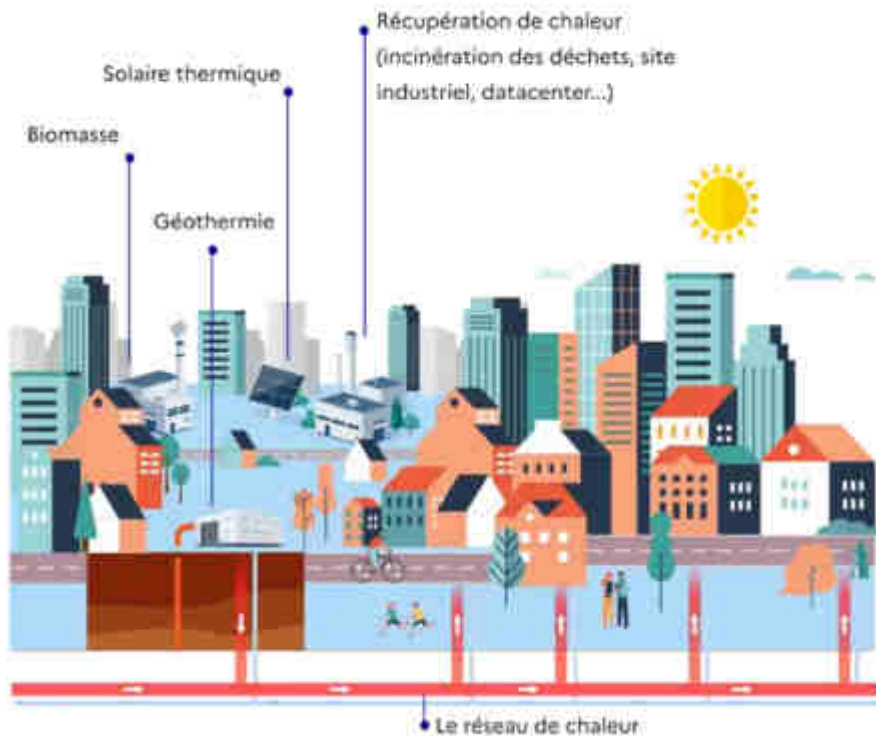
- 1 - Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?
- 2 - Pourquoi développer la chaleur renouvelable ?
- 3 - Quelle organisation sur Le Mans Métropole ?

Réunion des présidents des clubs territoriaux d'entreprises - 9/02/2026 chez COLART

Laurence SCHAUSI cheffe service Energie climat - LMM

1 - Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

SCHEMA DE PRINCIPE



lemansmetropole.fr

CHAUFFERIES EXISTANTES



UVED



Chaufferie d'Ailloues



Chaufferie des Bords de l'Huisne 1



Chaufferie des Bords de l'Huisne 2

CHAUFFERIES A CONSTRUIRE



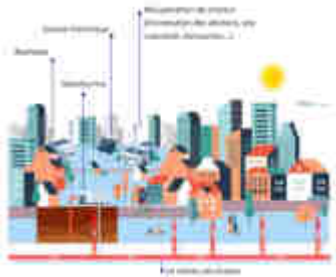
Chaufferie gaz Angevine



Chaufferie biomasse et gaz route de Beaugé

1 - Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

SCHEMA DE PRINCIPE



Lyre de dilatation sur le réseau maître.

Diamètre 30 à 35 cm + 10cm isolant



Passage de l'Huisne
En souille (sous le lit
de la rivière)



Passage sous la
rocade
En fonçage

RESEAUX



2 tubes : Aller $\pm 90^\circ$ et retour $\pm 70^\circ$

9 février 2026

lemansmetropole.fr

1 - Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

SCHEMA DE PRINCIPE



Sous station d'immeuble avec ballon d'eau chaude sanitaire



Sous station d'échange de calories entre le réseau primaire (réseau public) et le réseau secondaire (réseau privé).



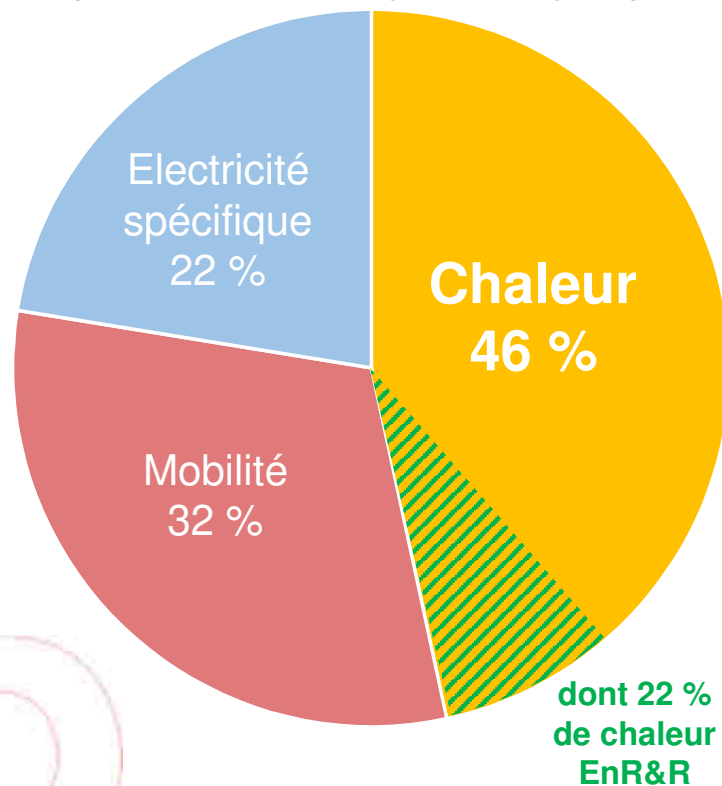
Sous station d'échange sur des Ursulines entre les réseaux Syner'gie et Mans nord en'gie (échange de chaleur renouvelable – UVED et biomasse)

9 février 2026

lemansmetropole.fr

2 - Pourquoi développer la chaleur renouvelable ?

- Répartition des usages énergétiques dans l'énergie finale consommée



Objectif national 2030 :

38 % d'ENR dans la partie chaleur

9 décembre 2022
lemansmetropole.fr

REDUIRE LES CONSOMMATIONS

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Limiter les consommations en changeant les comportements

« Régulation du système de chauffage »

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Diminuer les consommations à service rendu équivalent

« Isolation thermique du bâtiment »

MUTUALISER LES MOYENS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION

Se raccorder à un réseau de chaleur et/ou de froid existant
» 50% ENR&R

Créer un nouveau réseau de chaleur et/ou de froid » 50% ENR&R
Identifier les besoins à proximité et leur complémentarité temporelle en termes de chaud et de froid

Choisir une solution ENR&R collective « pied d'immeuble »

OPTIMISER ET PRIORISER LE RECOURS AUX ENERGIES



2 - Pourquoi développer la chaleur renouvelable ?

Création d'emplois locaux
non délocalisables

1000 logements = 3 emplois



Aides et subventions
au développement

Fonds Chaleur à 800 M€



**FONDS
CHALEUR**

1 équivalent logement raccordé



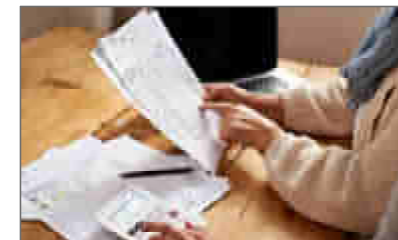
=



**CO2 : suppression équivalent 12.000 km/an
pour 1 voiture thermique**

Chaleur la moins chère et la plus stable

- **20 à 30 %**
(copropriété par rapport au gaz réseau LMM)
- **TVA à 5,5%**



2 - Pourquoi développer la chaleur renouvelable ?

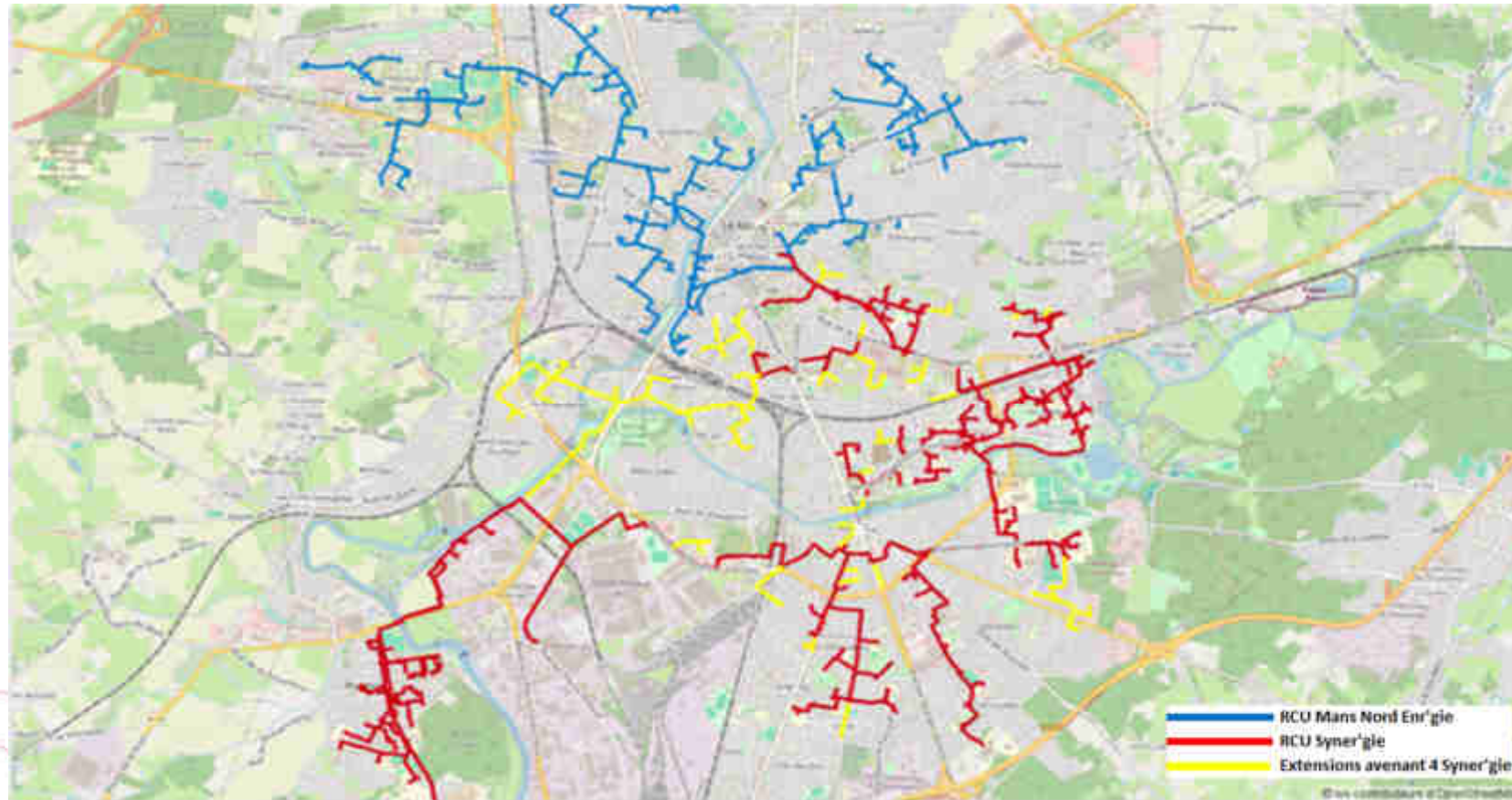


<https://france-chaueur-urbaine.beta.gouv.fr/>

9 février 2026

lemansmetropole.fr

3 - Quelle organisation sur Le Mans Métropole?



concessionnaire	En 2025	En 2030
Syner'gie DALKIA 2016-2045	158 GWh – 74% ENR – 53 km 23 000 eq logts – 211 SST	203 GWh – 81% ENR – 72 km 28 000 eq logts – 315 SST
Mans nord ENR'gie ENGIE 2024-2051		140 GWh – 100% ENR – 36 km 15 000 eq logts – 155 SST

9 fév
lema

3 - Quelle organisation sur Le Mans Métropole?

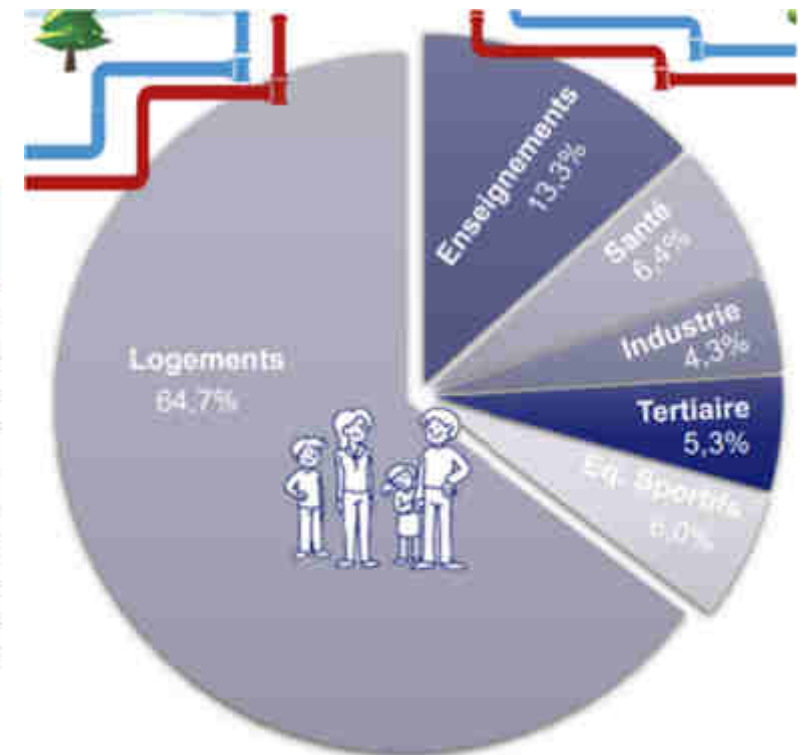
- La chaleur renouvelable est une compétence obligatoire de Le Mans Métropole.
- Les schémas directeur de la chaleur précisent la stratégie à 5 ans (1er en 2013 et 2ème en 2021).
- Les 2 réseaux de chaleur sont classés (obligation de raccordement si bâtiment nouveau ou rénovation).
- La compétence est exercée au moyen de concessions de service public :

Réseau	Durée	Investissements totaux	Responsabilité Délégant (LMM)	Responsabilité Délégataire
Syner'gie DALKIA	2016-2045	77 M€	• Stratégie & initiation des projets • Préfiguration & négociation contrats/avenants • Contrôle service public	• Construction • Financement • Commercialisation • Exploitation
Mans nord enr'gie ENGIE	2024-2051	115 M€		

3 - Quelle organisation sur Le Mans Métropole?

syner'gie

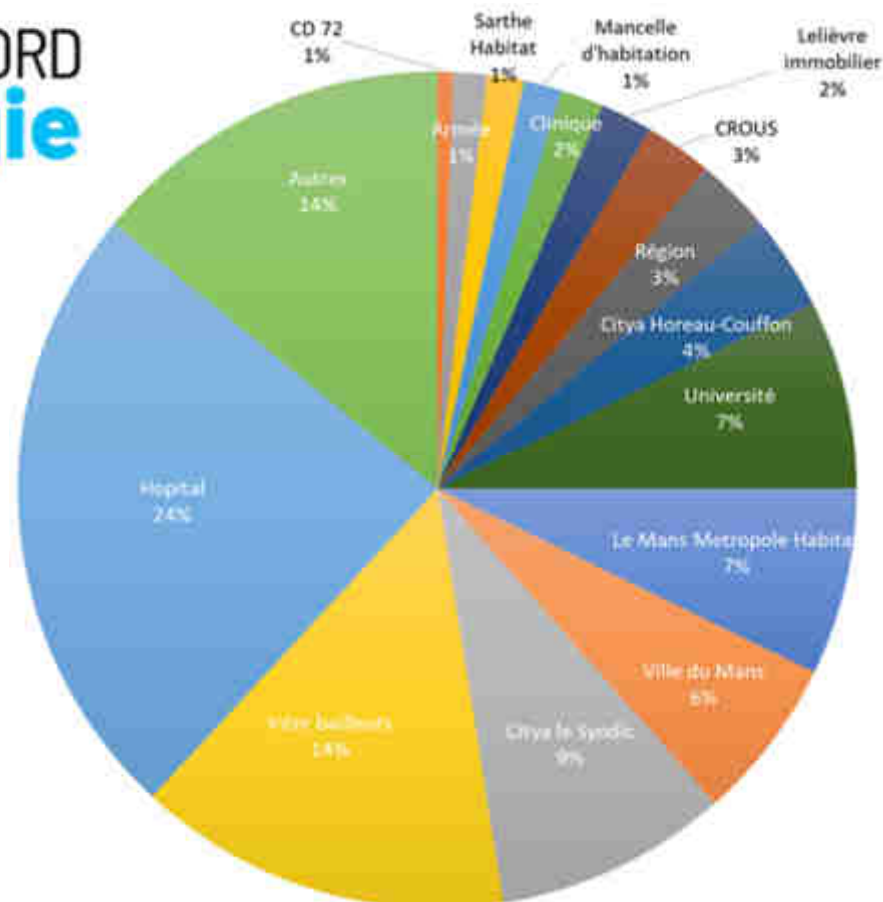
Top 10 Abonnés Syner'gie	Consommation en GWh/an
Percée Centrale USCPC	13,27
EPSM	6,92
Clinique Pole Santé Sud	6,48
CLAAS	6,15
Le Mans Métropole Habitat - REG Glonnières	5,3
Le Mans Métropole Habitat - DEB Ronceray	5,04
Piscine Les Atlantides - VDM	3,85
Centre technique La Chauvinière - LMM	3,03
CITYA - Résidence Claircigny	2,96
Lycée Sud	2,77



3 - Quelle organisation sur Le Mans Métropole?



Top 12 Abonnés Mans Nord Enr'gie	Consommation en GWh/an
CHM	22,9
Synergie (export)	20
Citya	18,4
RCU Coulaines	17,1
Le Mans Métropole/Ville du Mans	9,3
Université	8,1
Le Mans Métropole Habitat	6,3
Région (Lycée)	3,3
Crous	3,3
CD 72	3
Sarthe Habitat	2,6
Mancelle d'habitation	2,3



9 février 2026

lemansmetropole.fr

3 - Quelle organisation sur Le Mans Métropole?



syner'gie

Entreprises raccordées	Avancement commercial Mans Nord Enr'gie
AXPLORAT (Séripharm)	en commercialisation
CBM	signé
ADAPEI	en commercialisation
MSA	signé
GROUPAMA	en commercialisation
CCI	signé
LE POSTE	signé
INOVALYS	signé
SIGMA (bureau d'étude)	signé
ELYS	en commercialisation
AGESTI	en commercialisation
INTERMACHE Beauregard	en commercialisation
COLART	en commercialisation

entreprises	statut
CARREFOUR MARKET Sablons	raccordés
Percée centrale et autres copros > commerces en pieds d'immeuble	
CLASS tractor	
CCI formations	
AFPA	
Clinique Pole Santé sud	prospects avenant 4
MMA COVEA	
Centre de tri postal	
Gare	raccordés & prospects avenant 4
EHPAD privés	
Enseignement privés	

3 - Quelle organisation sur Le Mans Métropole?



CONTACTS MANS NORD ENR'GIE

Sébastien Gohier : Responsable commercial: 06 75 74 74 74 sebastien.gohier@engie.com

Anthony Bonnissol : Ingénieur commercial: 06 25 03 80 68 anthony.bonnissol@engie.com

syner'gie

CONTACTS SYNER'GIE

Thomas CLEMOT, Chargé de clientèle

thomas.clemot@dalkia.fr

Elodie CRIAUD, Attachée technique

elodie.criaud@dalkia.fr

<https://www.rezomee.fr/mansnordenrgie/>



<https://www.synergie-lemans.fr/>



9 février 2026

lemansmetropole.fr